



Conseil Municipal
Séance du 12 avril 2024 – 19 heures
Convocation du 29 mars 2024
Séance ordinaire

Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le
ID : 059-215904897-20240412-DCM_20240412_02-BF



Hôtel de Ville
59283 RAIMBEAUCOURT

Membres en exercice : 27
Présents : 21
Absents Excusés Représentés : 2
Absents : 4

Étaient présents : M. Alain MENSION, Maire

Mrs Mmes Karine SKOTAREK – David MORTREUX – Geneviève LECLERCQ – Cédric STICKER – Pascaline VITELLARO – Maria IULIANO – Régis SALLEZ – Bernard TRICOT – Bernard HELLEBUYCK – Pascal KACZMARCZYK – Marie-Louise LEMAIRE – Maryline MARLIERE – Salvatore BELLU – Christian LANGELIN – Christian LEMAR – Céline CARNEAU – Stéphanie LEMAIRE – Aurélie PETIT – Anthony WATTEAU – Angélique GOGÉ.

Étaient absents excusés représentés : Michel COURTECUISSÉ représenté par Geneviève LECLERCQ – Angélique DHINNIN représentée par Alain MENSION.

Étaient absents : Mme Mrs Kitty DUQUESNE – Clémence BARBIER – Gaëtan GRARD – Sébastien MANCHE.

Président de la séance : M. Alain MENSION, Maire
Secrétaire de séance : Mme Karine SKOTAREK, 1^{ère} Adjointe

DCM_20240412-02-Détermination des taux des taxes locales pour 2024

Il est proposé au Conseil municipal de ne pas modifier les taux des trois taxes locales et de les fixer comme suit :

- taxe foncière sur le bâti : 43,47 %
- taxe foncière sur le non bâti : 74,41 %
- taxe d'habitation : 20,34 %

pour un produit attendu de 1 308 231 € et un total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale de 1 750 012 €.

L'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 (1259 COM) dûment complété et signé par le Maire, est joint à la présente.

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance
1^{ère} Adjointe,

Le Maire,

Karine SKOTAREK

Alain MENSION